

Ouvrir et faire vivre une Maison Du Peuple



Mai 2019 - Version 2

Contacts : maisondupeuplesn@riseup.net <http://maisondupeuplesn.fr>

FB : Maison du peuple de Saint nazaire et alentours

I - Avoir un lieu

Les ronds points constituaient la brique de base du mouvement : lieu de rencontre, de discussion, de convivialité et de solidarité. Mais avec le démantèlement des ronds points, la répression et pour durer, l'usage de lieux en dur, plus confortables et vastes devient un besoin.

Une Maison du Peuple est un lieu de rencontre, d'organisation, de vie, qui dynamise le mouvement et lui permette de s'organiser démocratiquement.

Si possible avec cuisine, sanitaires, espaces couchage (chambres) lieu de vie, de réunion, de stockage, ...

Pour cela il faut explorer les solutions légales et pérennes (autoconstruction sur terrain privé, accord avec mairie, location, ...)

Mais parfois l'occupation de bâtiments vides est la seule solution Voir partie sur « bataille juridique contre expulsion »

II - Faire vivre ce lieu

Un lieu de vie

La présence permanente de personnes à la MdP contribue à son dynamisme. En journée, elle est ouverte en permanence et il y a toujours des gens de passage. Mais cela constitue aussi quelque chose qui demande du temps, de l'énergie et pas mal d'organisation collective.

Il faut

- prendre en charge collectivement la cuisine, le ménage et rangement.
- Définir des règles de vie.

Des sujets délicats qui demandent un travail de fond et doivent être gérés intelligemment mais qui peuvent demander beaucoup d'énergie et créer des tensions dans le collectif :

- Autour de l'alcool et des drogues.
- Accueil de personnes sans domiciles
- Répartition des tâches sur l'entretien du lieu, lien entre les habitants et les personnes qui passent le jour ;
- Prendre conscience qu'une maison du peuple, bien liée au monde réel est forcément percuté par toutes les problématiques de ce monde (alcoolisme, conflits, précarité, ...). A trop vouloir s'en protéger on se coupe du monde. Il faut apprendre à les gérer, évaluer ce qu'on peut assumer.

Les anciens Assedic à St Nazaire, un cadeau tombé du ciel.

Ce bâtiment, qui a été occupé le jour même où l'idée est arrivée pendant un rassemblement, s'est avéré être un bâtiment exceptionnel !

Des espaces adaptés, eau, élec, chauffage, sanitaires, cuisine, ...

Il était difficile de trouver mieux. Et maintenant qu'on cherche une autre MdP, il faut bien se rendre à l'évidence : on ne trouvera pas aussi bien ...

Cette première MdP a été un miracle qui nous a permis de forger notre groupe. A nous maintenant de construire la deuxième collectivement.

Pas de drogues et d'alcool !

Facile à décréter, plus difficile à tenir... C'est un vrai travail de fond qui a été mis en place.

La toxicomanie (alcool, cannabis, ...) est un phénomène massif dans la population et donc - c'est bien normal et rassurant ! - au sein du mouvement..

Dans les fait, il y a eu beaucoup de bras de fer pour tenter de contenir les consommations des un.e.s et des autres. Mais les gros consommateurs ont put dire qu'ils appréciaient un cadre contraignant pour les aider à mieux gérer leur dépendance !

Des groupes de parole addictions ont même put se mettre en place.

Pas un lieu d'accueil pour SdF

Un lieu occupé avec des habitants qui y vivent ? Forcément l'info circule et ça attire du monde.

A la MdP, vivent des Gilets Jaunes en précarité de logement. Pour autant ça reste un lieu de lutte qui n'a pas vocation à accueillir toutes les personnes sans logement. Cela demanderait trop d'énergie à tenir et risque de fragiliser le lieu : la rue c'est très dur, ça abime et gérer dans un cadre collectif les problèmes psy d'une personnes ça demande des épaules très solides.

Pour autant, la questions de servir de refuge à du monde s'est régulièrement posé. Difficile de refuser de l'aide ou de tracer une frontière entre qui « est dans le mouvement » et qui ne l'est pas.

Des « protocole d'accueil » ont été testé et géré par les habitants (une nuit en urgence et de l'aide pour chercher d'autres solution, ...).

Tout cela n'est pas allé sans crispations mais on a cherché à trouver des compromis intelligents.

Faire vivre des AG régulière, piliers de l'organisation collective

« Tenir des AG » c'est un art qu'on ne finira jamais d'explorer. L'ambiance et la dynamique d'une AG c'est comme la météo. Un phénomène ultracomplexe qui peut varier du tout au tout en un rien de temps à cause de petites perturbations où d'un climat général qu'on ne maîtrise pas.

Mais même si on ne maîtrisera jamais tout (et c'est heureux), une AG ça se prépare, ça se mène, ça s'apprend. C'est une culture qui se développe avec l'expérience, individuellement et collectivement.

Au début il y a eu beaucoup de besoin de parler, de vider son sac. Ensuite les gents étaient plus disponibles pour écouter. Il faut permettre à chacun.e de faire son chemin. A mesure que les participants deviennent familier avec la tenu d'AG, s'approprie ses règles de fonctionnement et en comprend l'intérêt la qualité des AG s'améliore. On peut tester des techniques d'animation plus sophistiquées.

Quelques bases qui aident à :

- **Un. animateur/trice** (ont dit de plus en plus « facilitateur/trice ») qui dirige les débats, recadre, suit l'ordre du jour. Rôle délicat, qui s'apprend.
- **Un.e distributeur de parole** qui applique quelques règles de prise de parole (bâton de parole pour ne pas se couper la parole) : « *tout le monde est écouté, mais on s'efforce de ne pas être long, d'être constructif* ».
- **Un.e secrétaire** pour noter de manière **visible de tou.te.s** sur une grande feuille ou un tableau les choses importantes : les décisions de l'AG, les RdV, les choses à faire...
- **Des gestes** pour manifester son accord avec ce qui est dis (agiter les main), dire qu'on se répète ou qu'on tourne en rond (moulinet des mains), ...

Attention : après une AG qui a bien marché, on ressort avec beaucoup de travail à faire. Il est important que toute les infos importante ne se perdent pas et soient bien transmises aux personnes absentes qui en ont besoin, que les CR soient envoyés, le calendrier mis à jour, ... Voir partie organisation.

Récit d'un moment magique

A une AG au début du mouvement on débattait ferme sur l'organisation d'une action le lendemain. Ca s'engueulait. Ca durait. Ca s'enlisait.

Puis une GJ à pris la parole pour dire « *Mais c'est pas grave si c'est pas parfait ce qu'on fait demain. Demain soir, on se revoit OK ? On fera le bilan et on fera mieux la prochaine fois* ».

Applaudissement nourris. La tension est tout de suite retombée et la suite des échanges sont devenus bien plus constructifs...

Comme quoi l'état d'esprit collectif est fondamental. Il suffit parfois de se rappeler quelques petites évidences.

III - Organisation

- **Un calendrier**, visible de tout le monde (au mur et en ligne sur le web), régulièrement mis à jour.
- **Des outils de liaison, pour faire passer les infos** d'une personne à l'autre. Des référents info, cahier de liaison, affichages, page web, groupes sur réseaux sociaux, ...
- **Des groupes de travail** avec référents capables de se coordonner avec l'organisation générale (AG, calendrier, ...)
- **De l'affichage** qui permettent à tout le monde de suivre ce qui se passe, de trouver des rendez vous, d'avoir les infos utiles pour s'impliquer.
- **Des personnes qui accueillent** les gents de passage et les aide à trouver leur place, à comprendre le fonctionnement, à s'impliquer.
- **Une organisation générale à inventer en marchant** avec des personnes qui prennent des responsabilités, portent des choses à faire importante pour le bon fonctionnement de l'ensemble et trouvent une façon d'être en lien les un.e.s avec les autres. Avec capacité à déléguer des tâches, à permettre à un max de monde de s'investir et de prendre des initiatives. Nous on a beaucoup bricolé, ça fonctionne, c'est un peu le bordel, plein de choses ne sont pas formalisées. On doit pouvoir faire encore beaucoup mieux mais on apprend...

IV - Les groupes de travail stratégiques

Si l'AG est un pilier du fonctionnement, elle ne peut tout prendre en charge. Plein de discussions ne peuvent se tenir en AG et doivent être traitées ailleurs. Ainsi de nombreux groupes de travail se montent après les AG en fonction des besoins. Un certains nombre de choses reviennent régulièrement et méritent de stabiliser des groupes de travail, avec des référents, des personnes pour les faire vivre et faire le lien avec les AG et les autres groupes. Voici une petite liste :

- **L'action** : imaginer, concevoir, réaliser des projets d'actions, de blocages, de manif à proposer aux AG. Arriver à anticiper suffisamment pour annoncer, préparer correctement.
- **Communication** : gérer les réseaux sociaux, un site web, des listes mails, produire des contenus, lien avec les médias, auto-média, ...
- **Lien avec les autres groupes de GJ**. Pour nouer des lien localement, entretenir des relations de confiance, élaborer des actions en commun, s'apporter soutiens, ... Régionalement et nationalement (AdA).
- **AG du lieu** : avec les habitants et les personnes bien impliquées. fonctionnement du lieu, règle de vie, gestion des tensions, ...
- **Legal Team** : contact avec les avocat, maîtrise des procédures et constitution des dossiers juridiques. Contre les risque d'expulsion et répression judiciaire.
- **Medic** : rassembler des personnes avec des compétences médicales.
- **Logistique** : trouver du matériel, récolter, stocker, ... De quoi construire, faire des banderoles, des pancartes, papeterie, meubles, palettes, bâches, thermos, ... la liste est longue.
- **Financier** : récolter l'argent, le gérer.

V - Des objectifs politiques, des valeurs, des pratiques.

Au cours de la vie de la MdP, un certain nombre de slogans sont apparus qui permettent d'exprimer simplement les idées qui nous rassemblent.

Au-delà des exigences communes à l'essentiel du mouvement des Gilets Jaunes (*« justice sociale, fiscale et environnementale, défendons nos services publics, macron démission et une vrai démocratie »*), voici quelques idées clefs qui ont contribué à souder la MdP :

- **« On reprend notre vie en main et on construit un nouveau monde »**
- **« Tout le monde est écouté, on décide ensembles »**

Laisser aux nouveaux de la place pour parler. Prendre le temps de prendre des avis hors AG, de discuter des choses, avant de prendre des décisions.

Faire en sorte que les décisions importantes soient élaborées et validées en AG. Les gens doivent se sentir maître de ce qui se passe, ne pas se sentir dépossédées. Même si dans le même temps, tout ne peut pas être fait avec tout le monde et il faut faire confiance à des personnes qui prennent des initiatives. Equilibre à trouver.

- **« Unité dans la diversité »**
 - ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous divise.
 - Nous sommes très différents. Faisons en une richesse pas un handicap. Pour cela, apprendre à s'écouter, à se respecter et à trouver des compromis.
 - Nous pouvons apprendre des tensions, des conflits et en sortir plus forts.
 - La variété des modes d'actions est importante. Ne pas les opposer, permettre leur cohabitation.
- **« Droit à l'erreur, on apprend ensemble »**

Ça permet souvent d'en finir avec des débats sans fin pour « trouver la meilleure façon de faire ». On fait, on tire le bilan, on fera mieux la prochaine fois. Certes, on décide ensemble, surtout des choses importantes. Mais on ne peut pas tout gérer tout le monde ensembles. Il faut laisser aux gents le soin de prendre des décisions et des initiatives. *« Parfois, c'est un peu ceux qui font qui décident »* : beaucoup de discussion sont stériles parce que de toute façon on ne sait pas qui va faire au final. Il faut faire confiance aux gens, accepter qu'ils ne fassent pas comme on voudrait.

VI - Bataille Juridique contre expulsion

La procédure d'expulsion

- 1 Constat d'huissier et dépôt plainte au tribunal :
 - 1.1 soit procédure accélérée (occupation depuis moins de 3 jours et pas d'habitants identifiés) (voir à la fin)
 - 1.2 soit procédure normale (occupation depuis plus de 3j et habitants identifiés). On passe au 2.
- 2 Assignation du tribunal d'instance pour les occupant (doit être remis par huissier)
- 3 Jugement au tribunal : expulsion prononcée assortie ou non d'un délai.
- 4 Un huissier vient constater que l'occupation n'a pas cessé, remet un avis d'expulsion avec concours de la force publique. Et intervention forces de l'ordre.

Pour tirer maximum profit des protections juridiques

Deux axes de défense possible : sur le droit au logement d'habitants déclaré, sur la défense politique du lieu (ce qu'il représente, apporte à la vie sociale et citoyenne). D'après notre avocat on peut gagner des choses avec le premier axe, rarement avec le deuxième.

Le juge va arbitrer entre le droit de propriété qui protège le proprio qui est lésé et le droit au logement qui protège des habitants. En général il prononce une expulsion mais assortie d'un délai permettant aux habitants de se retourner. Obtenir le délai le plus grand est l'enjeu de cette bataille juridique (par exemple obtenir jusqu'à la fin de la trêve hivernale ...).

De ce point de vue, l'avocat nous dit que c'est plus facile à obtenir avec des propriétaires privée que si ça appartient à l'état ou une collectivité locale. On ne sait pas pourquoi.

Mais ça n'empêche pas de mener une campagne politique en parallèle mais son effet sur le jugement est faible. Impact éventuel sur la mise en œuvre de l'expulsion par le préfet.

Concrètement :

- Pas de «voie de fait » prouvable (traces d'effraction). Prendre photos des lieux en entrant (état des lieux).
- Occupier secrètement le lieu pendant au moins 3 jours et rassembler des preuves de cette occupation (bon de livraison de qq chose, courrier envoyé, ...).
- Il est bien que le lieu ait des sanitaires et une cuisine, nécessaire pour constituer un lieu de vie décent (photos). Faire des photos des chambres et autres lieux de vie.
- Montrer que c'est un lieu d'habitation : boîte au lettre, courriers, **demande de raccordement EDF, téléphone, ...**
- Jouissance paisible du lieu : pas de plainte des voisins, pas de dégradation.
- Ecartez tout ce qui peut représenter un danger (feux, matériaux combustibles, branchements électriques sauvages, ...). Les lieux doivent être au maximum sécurisé.
- Une fois les 3 jours passés, se débrouiller pour faire constater l'occupation. Contacter le propriétaire, dire bonjour aux flics qui passent. L'idéal est que le proprio envoie un huissier. Et informer qu'il y a des

habitants dans le lieu et donner leur identité. Ainsi il ne peut plus en principe y avoir d'expulsion. La procédure doit passer devant un tribunal.

- **Constituer un collectif d'habitants** ayant une situation précaire, notamment du point de vue du logement et pouvant présenter des papiers administratifs attestants de leur situation (RSA, chômage, demande de logement social, ...). Les personnes qui se déclarent comme habitants ne prennent pas de gros risque. Le jugement est une procédure administrative (pas de casier judiciaire). Le pire (et c'est rare) c'est des dommages et intérêts, mais on peut essayer de rembourser le montant grâce à une cagnotte collective. Par contre se méfier des personnes qui pourraient perdre le boulot parce que leur patron les verrait dans les journaux : ces procédures sont publiques.
- Commencer à rassembler les papiers administratifs, y compris demande d'aide juridictionnelle (photocopie CNI, avis imposition, situation CAF, pôle emploi, ...). En pratique c'est souvent laborieux. Si revenu bas (<800€ /mois) = droit à l'aide juridictionnelle. Pratique pour solliciter des avocats.
- Ne pas refuser les courriers et autres avis de passage qui arrivent.
- Trouver rapidement un avocat qui accepte de prendre ce dossier, de préférence quelqu'un qui a déjà traité ce genre de dossier. Encore mieux si vous en avez déjà un sous la main avant même l'occupation.

Procédure d'expulsion en urgence (rare)

Si occupants « non identifiés » (il faut tout faire pour que ce ne soit pas le cas) : le juge produit une ordonnance sur requête « secrète » d'expulsion. Un huissier doit passer le déposer sur place juste avant l'expulsion. Et dehors ...

Si malgré le fait que des habitants se soient déclarés, le juge fait semblant de ne pas le savoir en recevant la plainte du propriétaire il arrive qu'il tente la procédure d'urgence.

Il faut que l'avocat soit prévenu très rapidement pour contester cette procédure. *Préparer un « bla bla » technique à opposer aux flics et huissiers.*

VII - Les options achat ou location

Une autre option est de suivre une voie légale, permettant ainsi de monter une Maison du Peuple plus pérenne et surtout inexpulsable, ce qui permettra aux personnes qui craignent les répressions, d'y venir et de pouvoir participer au mouvement en toute sécurité.

> La loi du nombre :

Un terrain est tout à fait accessible si un groupe de Gilets jaunes de plusieurs centaines de personnes se réunissent au sein d'une même structure pour l'acquérir.

Il faut compter sur les Gilets jaunes actifs mais aussi les sympathisants : des actions d'informations doivent être mises en place ! Tractage, info, presse, mise en relation avec les syndicats, etc.

> Procédé pour acheter un terrain :

C'est un point qui doit être approfondi. Plusieurs questions se posent sur la forme juridique à prendre pour acheter un terrain (SCIC ? Association ?...). Il est fait appel à toutes les bonnes volontés juridiques pour nous donner plus d'informations dans ce sens.

Il convient de prévoir les charges restant dues à savoir impôts fonciers, eau, électricité... Pour cela une cotisation peut être mise en place (chacun à hauteur de ses moyens ou la vente de produits, etc.).

> Construction de la Maison du Peuple :

La piste construction d'un bâtiment peut être une piste intéressante car chez les Gilets jaunes, tous les corps de métiers du bâtiment sont représentés.

La question de l'achat paraît accessible avec un grand nombre de Gilets jaunes mobilisés. Mais cela pose question pour les groupes de plus petites villes ou communes, qui sont parfois moins nombreux que dans des moyennes/grandes villes. Mais les coûts ne sont pas les mêmes.

> Location d'une Maison du Peuple :

Si la mobilisation d'une somme nécessaire à un achat est inenvisageable, des groupes ont déjà tenté l'expérience de la location. On mettant toutes et tous dans un pot commun, il peut être possible de louer un local.

Des actions diverses peuvent permettre de récolter des fonds pour participer, voire couvrir, les frais de loyer, charges et frais annexes.

> Prêt d'une Maison du Peuple :

Nous avons entendu certains récits de Gilets jaunes qui avaient pu obtenir le prêt d'un bâtiment pour se rassembler. Mais cette solution crée une situation de dépendance vis à vis du propriétaire et pose la question de sa pérennité. En cas de prêt, il est conseillé de signer un document (bail à 1€ symbolique par exemple) pour se fixer au moins sur une période d'occupation et éviter ainsi de se retrouver à la rue sans avoir pu l'anticiper.

MAISON DU PEUPLE de Saint Nazaire & alentours, en 3 mois !!

ACTIONS

- Prise du lieu
- AG quotidiennes
- ateliers de travail quotidiens : prépa manif, Legal Team, quartiers populaires, femmes, medics, démocratie...
- blocages raffinerie / port
- barrages filtrants
- tractage /contact population
- pétitions (MDP, RIC,...)
- cabane / rond-point
- soutien HOPITAL
- mobilisation contre le Surf Park
- action Climat
- occupations AUCHAN
- rencontre avec Mme Royal, à la Baule
- participation à l'Assemblée des assemblées à Commercy
- manifestations hebdo
- désobéissance civile (banques)
- soutien à d'autres MDP
- demande entrée Salon Rép à la députée (atelier Grand Débat)
- grève générale 5/02
- réalisation d'un calendrier/photo
- Action de soutien pour l'IVG au Carré Ste Anne

FORMATION

- conférence sur la finance
- conf / débat sur le RIC (passage de la caravane des GJ)
- défense juridique
- Présentation projet SOLA
- désobéissance civile
- cadrage auto-média
- Débat « repenser le travail »

SOLIDARITE

- soutien aux maraudes
- Noël solidaire à la MDP
- collecte et distribution de cadeaux aux plus démunis
- Ciné-solidaire « Les Invisibles », parrainage de 20 sans-abri ou démunis
- soutien logistique aux ronds-points
- cagnotte soutien aux blessés
- cagnotte soutien aux inculpés
- solidarité interne (nourriture et équipements)

CULTURE

- expo photo
- projection films :
Merci Patron !
Un racisme à peine voilé
Rousseau, la mode et la prison
Le franc CFA
Demain
- Conférence gesticulée sur les classes sociales
- pièces de théâtre :
Le Rouge et le Vert
La Grève
- concert à venir Nid'Poule

COMMUNICATION

- page Facebook + groupe
- site Internet
- Instagram
- élaboration de tracts
- compte-rendus quotidiens des AG
- accueil médias : BASTAMAG, Lundi Matin, La Gazette de la Presqu'île, France 3, ARTE
- Documentaires en cours

Inventaire des actions de la MdP à la fin février 2019. Depuis il s'est encore passé beaucoup de choses ... Tout cela aurait été impossible sans l'occupation de ce lieu. Une activité à faire pâlir d'envie n'importe quel centre social digne de ce nom !